

## Les marchés de maîtrise d'œuvre et marchés de travaux

**Public :** Personnes en charge des marchés. Acheteurs.

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Objectifs :** **A l'issue de la formation, le participant est capable de :**

Comprendre avec précision le cadre juridique et les obligations contractuelles des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre.

Développer une méthodologie rigoureuse pour le suivi et la gestion des marchés.

Acquérir les compétences nécessaires pour une communication efficace avec tous les intervenants.

Appliquer les connaissances acquises à des cas concrets en vue d'optimiser la qualité et la rentabilité des projets.

### Contexte :

Dans l'arène complexe des marchés de travaux publics, la maîtrise d'œuvre se présente comme l'épine dorsale de la réussite d'un projet. Elle requiert une connaissance approfondie des mécanismes réglementaires, une expertise technique sans faille et une capacité à orchestrer les multiples facettes d'un marché. Cette formation se propose d'être le phare guidant les professionnels à travers les écueils et les défis du suivi et de l'exécution des marchés de travaux.

### Programme :

#### Identifier les différentes étapes de la passation d'un marché

- La typologie et les méthodes de dévolution des marchés de travaux
- Les procédures de consultation
- Les procédures formalisées et non formalisées
- Les marchés fractionnés et allotis
- Les différents documents de consultation
- Les offres et les candidatures : le DUME
- Etude de cas : application de la méthodologie de pondération des critères pour l'appréciation d'une offre

## **Préparer au mieux son marché**

- La notification du marché
- Les situations de recours
- Les pièces contractuelles et documents d'exécution
- Les démarches réglementaires
- Les assurances les plus adaptées à son opération
- La période de préparation et l'organisation du chantier

## **Optimiser l'exécution financière de ses travaux**

- Fixer les prix
  - Le prix unitaire ou forfaitaire
  - La variation et l'actualisation des prix
  - Les variations de la masse des travaux
- Identifier les principes de rémunération de l'entrepreneur
  - L'avance facultative et la retenue de garantie
  - Les acomptes et les délais de paiement
  - Le règlement du sous-traitant direct et indirect
  - Les intérêts moratoires, les pénalités et les primes

## **Appliquer le CCAG Travaux**

- Assurer le suivi de l'exécution de ses travaux
- Gérer les incidents en cours d'exécution
  - Les moyens de gestion
  - Les délais d'exécution et les documents d'exécution
  - Les dispositions nouvelles du CCAG
  - L'implantation des ouvrages
  - L'arrêt des travaux et les mesures coercitives
- Les opérations préalables à la réception (OPR)
- La réception et la mise à disposition de l'ouvrage
- La clôture financière, la mise en jeu des garanties et les réclamations

## **Méthode pédagogique :**

Transmission des apports théoriques par des exposés théoriques, des exercices pratiques, des échanges et études de cas.

Travaux pratiques.

## **Modalités d'inscription :**

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

## **Modalités d'évaluation :**

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.